

Comité directeur – Programme francophone des autorités de noms (PFAN)

Identification du comité	Comité directeur - Programme francophone des autorités de noms
Mandat	Le Comité directeur est responsable de la planification, de la supervision et de l'administration du Programme francophone des autorités de noms (PFAN).
Responsabilités/ Tâches	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fait la promotion du Programme ; 2. Assure la liaison avec le comité des normes et OCLC ; 3. Arbitre en cas d'impasse au comité des normes ; 4. Approuve l'adhésion de nouveaux membres.
Présidence	<p>Assumée par un des membres du Comité après consensus.</p> <p>Les responsabilités du président consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convoquer les rencontres en proposant un ordre du jour ; • Rendre disponibles les documents à lire et à commenter ; • Tenir à jour le registre des actions et des décisions ; • Faire le pont avec le comité des normes.
Membres	<p>Composition</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 membre permanent provenant de Bibliothèque et archives Canada (BAC) ; • 1 membre permanent provenant de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ; • 1 membre provenant des universités francophones du Québec en rotation pour un terme de deux ans. <p>Profil recherché: Personne qui peut prendre des décisions et a une vision de gestion.</p>
Échéancier	Permanent
Lieu des rencontres	Virtuel
Langue de travail et langue des rapports	<p>Les échanges lors des rencontres se feront en français, bien qu'il sera possible pour un membre de s'exprimer en anglais.</p> <p>Les rapports seront rédigés en français et traduits en anglais au besoin par BAC.</p>
Fréquence des rencontres	Bimestrielle
Gestion de la documentation	Un espace commun sera créé à l'aide d'un outil collaboratif afin de déposer et partager les documents.
Prise de décision / Actions	Ce comité est décisionnel.
Comptes rendus	Un registre des actions et des décisions sera maintenu.